



Appel à candidature relatif à l'occupation d'espaces de vente au MIR

La CTG accompagne les filières économiques locales

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement des filières économiques, en corrélation avec le cadre réglementaire défini par l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017, la **Collectivité Territoriale de Guyane lance un appel à candidature relatif à l'occupation d'espaces de vente au Marché d'Intérêt Régional, au vieux port à Cayenne.**

Sont concernés :

- **10 Box dédiées à la vente de produit de restauration-traiteur, de légumes et épices diverses et de souvenirs**
- **09 Loges dédiées à la vente de produits de la mer**

Un seul espace sera attribué à chacun des candidats retenus. Ils auront la possibilité de les exploiter pendant 1 an à compter de la date de leur contractualisation à la CTG, renouvelable tacitement.

Les dossiers de demande doivent être adressés au Président de la CTG Rodolphe ALEXANDRE et devront être transmis au plus tard au **31 décembre 2018 à 12h00, par courrier ou par dépôt sur place, aux adresses suivantes au choix :**

Gérant de la SOGEMER

Rue du Vieux Port
97300 Cayenne

OU

Le Pôle Economie, Développement Numérique - Innovation Direction Développement des Filières Economiques Service de la Pêche, de l'Aquaculture et de l'agro-transformation

Hôtel de la Collectivité Territoriale de Guyane
Carrefour de Suzini
4179 route de Montabo – BP 74025
97307 Cayenne Cedex

Les éléments complets relatifs aux modalités de candidature sont définis dans le document ci-joint à ce communiqué, disponible également sur le site internet de la CTG : www.ctguyane.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE